

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LUZECH	Délibération
		N° 2022_5_7

Convocation du 15 novembre 2022

Le vingt-deux novembre 2022 à 18h00, les membres du Conseil municipal de la Commune de LUZECH se sont réunis dans la salle du Conseil municipal de la mairie sous la présidence de M. Bernard PIASER, Maire de LUZECH

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Gérard ALAZARD, Mme Claudine AUDOIN, M. Pierre BALTENWECK, M. Pierre BORREDON, M. Floréal CARBONIE SUILS, Mme Christine CALVO, M. Patrice CASTANIER, M. Benoît FABRE, Mme Christina GARRIGUES, Mme Lydie LAFON, Mme Sonia LEGLAIVE, Mme Chrystèle MINELLO, M. Rémy MOLIERES, M. Bernard PIASER, M. Pascal PRADAYROL.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mme Delphine AZNAR, Mme Cécile DOUELLE.

EXCUSÉ(S) AYANT DONNÉ PROCURATION :

M. Kamal BENFOUZARI a donné procuration à M. Bernard PIASER.

LA SÉANCE SE POURSUIVANT

Délibération n° 2022_5_7 : Rénovation Pôle loisirs de la piscine municipale

Monsieur le Maire fait état du compte rendu de l'analyse des offres sur la consultation de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du Pôle loisirs de la piscine municipale de Luzech.

Il expose la synthèse des notations sur :

Critères	Pondération
Qualité des prestations	70 points
Méthodologie d'exécution	30 points
Ressources dédiées à la réalisation de la mission	25 points
Déroulement de la mission en termes de planification et de délais d'exécution	15 points
Prix des prestations	30 points

Des points ont été attribués pour chaque critère et additionnés pour obtenir une note globale des critères de qualité de la proposition.

Le Conseil municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, décide :

- **de choisir** la société SOL ET CITÉ pour assurer la maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'opération de rénovation du Pôle loisirs de la piscine municipale ;
- **d'ajuster** dans le budget primitifs 2023 les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, en tant que personne responsable, à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
18	Présents : 15 Procurations : 1	Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

REÇU EN PREFECTURE LE : 23/11/2022 DATE DE MISE EN LIGNE : 25/11/2022	Pour expédition conforme, Le Maire, Monsieur Bernard PIASER
--	---